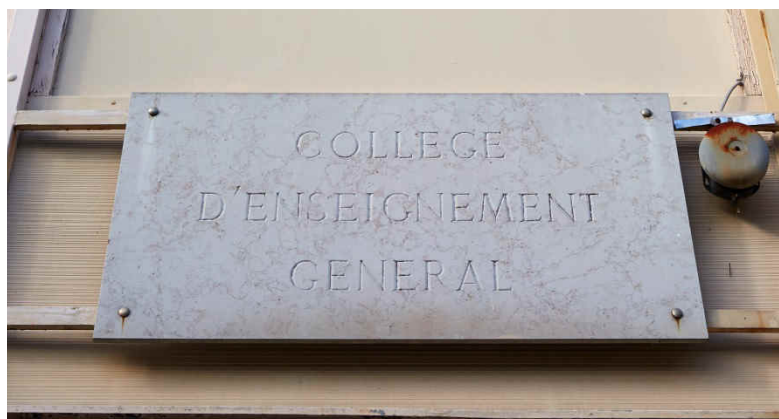


DIRECTION DE L'EDUCATION  
ET DE LA VIE LOCALE  
SERVICE PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT,  
AGRICULTURE, SPORT, TOURISME



# Inventaire du patrimoine scolaire

ETUDE HISTORIQUE DES COLLEGES  
DU DEPARTEMENT DU LOT -  
INVENTAIRE DU MOBILIER SCOLAIRE  
ET DU 1% ARTISTIQUE



Réalisé par Guillaume BERNARD  
Août 2020



OH  
MY  
LOT!

Le Département soutient la démarche d'attractivité du territoire

## **CREDITS ET REMERCIEMENTS**

Cette étude a été réalisée par Guillaume Bernard, chargé d'inventaire du patrimoine mobilier au sein du Département du Lot.

Les illustrations contenues dans ce document proviennent, sauf mention contraire, des bases de données de l'Inventaire régional de la Région Occitanie et du Département du Lot. Leur reproduction et leur communication sont soumises à autorisation.

Nous souhaitons adresser nos remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude et tout particulièrement les principaux, gestionnaires et personnels techniques des collèges qui se sont montrés toujours disponibles et nous ont guidé à la découverte de leur établissement.

# SOMMAIRE

---

CREDITS ET REMERCIEMENTS .....	2
<b>1 PRESENTATION DE L'OPERATION</b> .....	4
<b>2 HISTOIRE ET ARCHITECTURE DES COLLEGES</b> .....	5
2.1 LES COLLEGES ANTERIEURS AU 20 <sup>e</sup> SIECLE .....	5
2.2 LES COLLEGES DU 20 <sup>E</sup> SIECLE .....	7
2.2.1 1950-1975 : l'industrialisation des collèges .....	7
2.2.2 1975-1986 : vers la décentralisation et le renouveau architectural .....	9
2.2.3 De 1986 à nos jours : les collèges de la décentralisation .....	9
<b>3 REPERAGE DU MOBILIER SCOLAIRE ET DU MATERIEL PEDAGOGIQUE</b> .....	11
3.1 LE MOBILIER SCOLAIRE .....	11
3.2 LE MATERIEL PEDAGOGIQUE .....	11
3.2.1 La physique .....	13
3.2.2 Les sciences naturelles .....	14
3.3 BILAN ET PERSPECTIVE .....	14
<b>4 LE 1% ARTISTIQUE</b> .....	16
4.1 NATURE DU DISPOSITIF .....	16
4.2 LE 1% ARTISTIQUE DANS LES COLLEGES DU LOT .....	16
4.2.1 Des artistes et des œuvres .....	17
4.3 BILAN ET PERSPECTIVE .....	20
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE .....	21
SOURCES .....	21

## 1 PRESENTATION DE L'OPERATION

Le Département du Lot mène depuis 2008 des opérations d'inventaire et études scientifiques du patrimoine architectural et mobilier, dans le cadre d'un partenariat avec la Région Occitanie, et répondant aux principes et normes de l'Inventaire du patrimoine culturel.

Entre 2017 et 2020, un programme sur le patrimoine scolaire a été défini afin de mieux connaître l'histoire de l'enseignement et l'intérêt des établissements scolaires, tant sur le plan architectural que le pour mobilier qu'ils peuvent encore conserver aujourd'hui. La priorité a été accordée aux 20 collèges publics du Lot, sous la responsabilité directe du Département. Chaque établissement étudié a fait l'objet de recueil de la documentation existante (bibliographie et archives), d'une visite sur place avec réalisation d'une couverture photographique, et d'un recensement du mobilier présentant un intérêt historique, artistique ou technique. Les œuvres créées au titre du 1% artistique ont également fait l'objet d'une étude exhaustive accompagnée d'un diagnostic sanitaire.

A noter que le collège Gambetta n'a pas été compris dans le cadre de cette étude, ayant par ailleurs fait l'objet d'une étude par le service régional de l'Inventaire entre 1999 et 2002, complétée en 2009-2010 par les étudiants en master 2 patrimoine de Cahors pour les collections scientifiques.

Les données de cette étude ont été mises en forme sur la base Renabl et ont donné lieu à la production de :

- 1650 notices « illustrations » (photographies prises sur le terrain et reproductions de documents d'archives)
- 20 notices « architecture »
- 114 notices « objets » dont 95 concernent du mobilier scolaire ou pédagogique et 19 des œuvres du 1%.

## 2 HISTOIRE ET ARCHITECTURE DES COLLEGES

Les collèges du Lot, lieux d'éducation, d'apprentissage et de transmission du savoir, sont des édifices publics majeurs qui offrent un panorama de l'architecture scolaire couvrant plus de trois siècles. Construits entre le 17<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui, sans parler des « collèges de demain » qui verront le jour dans les années à venir, tous témoignent d'une architecture variée liée à l'évolution des politiques éducatives : ancien collège de jésuites, anciennes écoles primaires supérieures, anciens groupes scolaires des années 1950, collèges standardisés des années 1960-1970, collège moderne du début des années 2000... Cette architecture n'est pas uniquement symbole d'une époque mais également d'une nouvelle manière de concevoir les programmes scolaires, l'aménagement de l'espace ayant toujours été étroitement lié à la méthode d'enseignement.

### 2.1 LES COLLEGES ANTERIEURS AU 20<sup>e</sup> SIECLE

Le collège Gambetta à Cahors fait figure d'ancêtre parmi les 20 collèges publics encore en activité aujourd'hui. En effet, la partie la plus ancienne des bâtiments témoigne du collège construit par les jésuites au cours du 17<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement même du collège Saint-Michel fondé en 1473 pour héberger les étudiants de l'université de Cahors, elle-même créée par le pape cadurcien Jean XXII en 1331. Aussi, l'édifice actuel possède-t'il une forte dimension patrimoniale, unique dans le paysage scolaire lotois, avec plusieurs ailes de bâtiments, une tour-clocher et une chapelle datant entièrement du 17<sup>e</sup> siècle, à côté desquels de nouveaux bâtiments ont été ajoutés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans un style néoclassique.

Trois collèges - à Prayssac, Puy-l'Evêque et Montcuq - trouvent leur origine dans des établissements créés et tenus au 19<sup>e</sup> siècle par des congrégations religieuses dont le rôle et la place dans l'histoire de l'enseignement à l'échelle du Lot ont été majeurs pendant une soixantaine d'années, entre 1830 et jusqu'à la laïcisation de l'enseignement.

A Prayssac, en 1831, l'abbé Pierre Bonhomme – par ailleurs fondateur de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Calvaire, institution éducative et charitable établie à Gramat - ouvre un établissement d'enseignement secondaire libre renommé qui sera désormais connu sous le nom de Collège d'Istrie, appellation que le collège actuel a conservé.

Le collège de Puy-l'Evêque est en partie établi dans l'école primaire de garçons créée en 1866 et gérée par les Frères des Ecoles chrétiennes dont le zèle et le professionnalisme ont même été reconnus par le ministre Jules Ferry.

Quant au collège de Montcuq, c'était d'abord une école primaire de garçons créée en 1849 par les Marianistes avant d'être transformée en 1879 en école primaire supérieure et agrandie selon les normes de l'architecture scolaire de la III<sup>e</sup> République.

Pour cette période, un seul établissement est une création *ex nihilo*. Il s'agit de l'école primaire supérieure de Luzech, inaugurée en 1886, devenue par la suite collège de l'Impérial jusqu'à sa désaffectation en 2016 suite à la construction d'un nouveau collège. Ce bâtiment s'inscrit pleinement dans le courant de l'architecture rationaliste et des préoccupations hygiénistes de ces premières années de la III<sup>e</sup> République marquées par la gratuité des écoles primaires publiques, l'obligation de l'enseignement élémentaire et la laïcisation des programmes des écoles publiques sous le ministère Ferry.

## LES COLLEGES ANTERIEURS AU 20<sup>E</sup> SIECLE



Collège Gambetta (Cahors).



Collège d'Istrie (Prayssac).



Collège d'Olt (Puy-l'Evêque).



Collège Jean-Jacques Faurie (Montcuq).



Ancien collège de Luzech.

## 2.2 LES COLLEGES DU 20<sup>E</sup> SIECLE

C'est au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle que la majorité des collèges actuels ont été édifiés.

Les années 1950 à 1970 sont marquées par la construction intensive de collèges : le baby-boom, l'instauration de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (en 1959), la mixité, sont autant de facteurs qui conduisent à une explosion des effectifs dans le secondaire (entre 1949 et 1963 les effectifs scolaires triplent). C'est la fameuse période du « un collège par jour » et entre 1966 et 1975 on construit en France 3500 collèges. L'Etat, qui était alors le maître d'ouvrage de la quasi-totalité des projets, va donc imposer rationalisation et normalisation de ces constructions : le programme est désormais défini en termes de fonctionnalité et non d'architecture. La construction des collèges va alors se caractériser par l'adoption des procédés industrialisés mis au point par les industriels du bâtiment dès les années 1950 sous l'impulsion de l'Etat. L'objectif était de permettre la production en série d'éléments préfabriqués pouvant ensuite être assemblés en un temps record. Les bâtiments sont ainsi constitués de trames constructives (modules d'1,75 m), que l'on superpose ou juxtapose.

### 2.2.1 1950-1975 : l'industrialisation des collèges

Dans le Lot, les collèges construits dans les années 1950 sont tous en béton, selon une mise en œuvre assez artisanale par des entreprises locales et suivant les plans d'architectes le plus souvent locaux ou régionaux à l'exemple de Gabriel Charles, de Cahors, que l'on retrouve systématiquement dans les projets de rénovation et d'extension des anciens établissements.

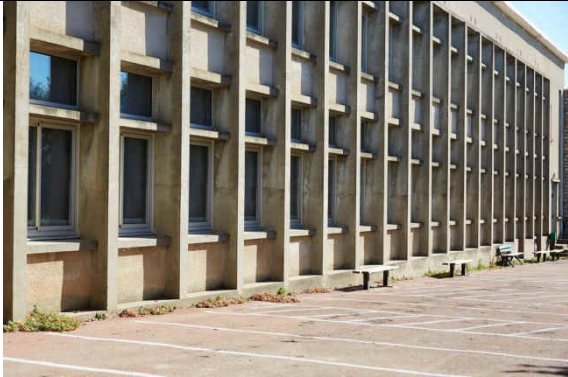
Ces nouveaux bâtiments adoptent le parti pris rationnel alors en cours d'une « barre » largement vitrée et orientée suivant l'ensoleillement et dans laquelle les classes s'alignent de chaque côté ou le long d'un couloir central. La cour, auparavant ceinturée de bâtiments scolaires, se transforme en espace ouvert entourant le bâti.

La plupart de ces nouveaux établissements sont d'abord conçus comme des groupes scolaires incluant l'enseignement primaire et le cours complémentaire, avant d'être transformés dès 1959 en collège d'enseignement général, puis en collège d'enseignement secondaire en 1963, jusqu'à l'instauration du collège unique en 1975 (tronc commun pour l'ensemble des élèves du primaire au collège).

C'est à Martel, en 1955, qu'est lancée la construction du premier collège de la période des Trente Glorieuse, suivant les plans de l'architecte Jacques Vaylac de Figeac. Suivent les collèges de Castelnau-Montratier, Gramat et Vayrac, conçus respectivement par Robert Armandary, architecte conseil départemental, R. et J. Lacombe, architectes à Figeac, et Louis Macary, architecte à Brives. Le principe de construction adopté pour l'ensemble des bâtiments est une ossature en béton armé avec remplissage en matériaux creux. Si les éléments en béton armé sont préfabriqués, on ne peut encore parler d'industrialisation de la construction : une grande partie des murs et cloisons restent montés de façon artisanale en briques. Un autre élément commun à ces établissements des années 1950 est la présence, en murs pignons, d'un parement de moellons de calcaire du pays.

Si, au début des années 1960, les collèges de Bagnac-sur-Célé, Salviac et Lacapelle-Marival reflètent encore la décennie précédente dans leur conception et leur mise en œuvre, les huit derniers collèges du 20<sup>e</sup> siècle vont tous s'inscrire dans des procédés de construction industrialisés.

**LES COLLEGES DU 20<sup>E</sup> SIECLE : 1950-1986.**



Collège les Sept tours (Martel).



Collège Emile Vaysse (Castelnau-Montratier).



Collège la Garenne (Gramat).



Collège du Puy d'Issolud (Vayrac).



Collège les Castors (Bagnac-sur-Célé).



Collège Emile Mompert (Salviac).



Collège Jean Monnet (Lacapelle-Marival).



Collège du Puy d'Alon (Souillac).



Sept établissements (Souillac, Gourdon, Cajarc, Latronquière, Cahors, Figeac et Saint-Céré) utilisent la préfabrication en béton : une structure porteuse de poteaux-poutres en béton armé, remplie par des panneaux de béton lourd ou des panneaux « sandwichs » en aluminium et matériau d'isolation. La construction est désormais le fait d'industriels-entrepreneurs qui ont mis au point leurs propres procédés constructifs tels que la S.A.E. (Société Auxiliaire d'Entreprises) pour le collège de Figeac (1972-1973) ou Duc et Méric pour la cité scolaire de Cahors (1969-1971).

Du point de vue architectural, ces bâtiments ont en commun leur étirement en barres linéaires et monotones au sein d'espaces ouverts créant de vastes surfaces minérales, ainsi que des façades répétitives et tramées. Leur conception est due pour la plupart à des architectes de renom : du toulousain Pierre Génard, pour la cité scolaire de Cahors, au grand prix de Rome Raymond Gleize, pour la cité scolaire de Gourdon (1964-1967), en passant par l'architecte et urbaniste grec Georges Candilis, collaborateur de Le Corbusier, pour le collège de Figeac.

Parmi les collèges construits suivant un procédé industrialisé, celui de Bretenoux, conçu par l'architecte parisien Paul Lagneau en 1965, est le seul à illustrer la préfabrication entièrement métallique, à la fois dans la structure portante et les panneaux de remplissage. Economiques, faciles à mettre en œuvre, les bâtiments industrialisés métalliques vont toutefois rester minoritaires face aux panneaux de béton et aux structures poteaux-poutres de béton armé. En effet, suite à l'incendie du collège Pailleron à Paris (1973) qui avait entraîné la mort de vingt personnes, l'utilisation de structures métalliques dans les collèges est interdite en 1976.

### **2.2.2 1975-1986 : vers la décentralisation et le renouveau architectural**

Progressivement dans les années 1970 et surtout 1980, on redonne une place à la conception pour rattraper le décalage entre le projet pédagogique et la réalité architecturale. L'espace scolaire comme combinaison de salles de classe standardisées devient obsolète. L'architecture se rapproche de l'éducation. Les longues barres qui caractérisaient précédemment l'architecture des collèges disparaissent peu à peu au profit de « plots » de surface carrée, regroupés autour de patios : c'est l'exemple même du collège de Saint-Céré. Conçu par un architecte de renom, Roger Taillibert, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, sa construction est lancée en 1975 et se poursuit en plusieurs tranches jusqu'en 1982.

### **2.2.3 De 1986 à nos jours : les collèges de la décentralisation**

Le système des trames constructives est abandonné en 1985, peu avant l'entrée en vigueur des lois de décentralisation qui transfèrent aux départements et aux régions la construction et la maintenance des collèges et lycées. Les collectivités territoriales ont alors toute latitude pour concevoir leurs bâtiments scolaires. La décentralisation, en créant de nouveaux rapports entre les élus locaux et le système éducatif, renforce l'intérêt des collectivités pour l'architecture scolaire : l'image de la collectivité se reflète dans les bâtiments qu'elle construit.

Par rapport aux constructions des années 1950-1980, les collèges actuels répondent à des critères de qualités particulièrement élevés, qu'il s'agisse de leur aspect esthétique, de leur aptitude à résister au temps ou encore de l'intégration du bâtiment dans le paysage urbain. En outre, depuis le début des années 2000 les collectivités sont entrées dans une démarche de haute qualité environnementale (HQE) avec l'optimisation des performances environnementales des bâtiments. Les nouveaux bâtiments doivent désormais répondre à trois impératifs supplémentaires : offrir un intérieur confortable et sain à leurs utilisateurs, préserver les ressources naturelles, minimiser les impacts sur l'environnement. La maîtrise des flux (eau, énergie, déchets) est définie comme un objectif prioritaire. Ces critères marquent l'avènement d'une nouvelle génération de collèges dont le premier exemple dans le Lot est le nouveau collège de Luzech ouvert en 2016.

**LES COLLEGES DU 20<sup>E</sup> SIECLE (suite) : 1950-1986.**

Cité scolaire Léo Ferré (Gourdon).



Collège Georges Pompidou (Cajarc).



Collège la Châtaigneraie (Latronquière).



Collège Olivier de Magny (cité scolaire, Cahors)



Collège Marcel Masbou (Figeac).



Collège d'Orlinde (Bretenoux).



Collège Jean Lurçat (Saint-Céré).

**LES COLLEGES DU 21<sup>E</sup> SIECLE.**

Collège l'Impernal (cité scolaire, Luzech)

### 3 REPERAGE DU MOBILIER SCOLAIRE ET DU MATERIEL PEDAGOGIQUE

La visite de chaque collège a permis le repérage d'objets liés à l'équipement scolaire ou à la pédagogie.

#### 3.1 LE MOBILIER SCOLAIRE






Cette catégorie d'objets étant très dépendante de l'évolution des politiques scolaires en matière d'architecture et d'aménagement des espaces, mais aussi de confort des élèves et de normes de sécurité, il n'existe plus que de rares spécimens de meubles contemporains de la création de chaque établissement. Signalons toutefois à Prayssac la présence d'un bureau d'école à pupitre en bois et encriers en porcelaine, du début du 20<sup>e</sup> siècle. Un bureau similaire est conservé à Gramat ainsi que deux autres meubles de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle : une armoire-bibliothèque et une table de réfectoire. A Gourdon, les espaces dévolus à l'enseignement scientifique témoignaient encore au moment de l'étude du collège en 2019 de leur aménagement et ameublement d'origine avant leur récente restructuration et modernisation : du plancher aux tables hautes en bois ou à tubulures métalliques, des paillasses carrelées aux armoires vitrées et meubles à multiples tiroirs garnissant les laboratoires, c'était un véritable « instantané » du mobilier et de son agencement de 1967 qui était donné à voir. A une échelle moindre, la salle de sciences du collège de Latronquière atteste également d'un état similaire pour un agencement contemporain de celui de Gourdon.

Le plus ancien objet repéré est au collège de Montcuq : il s'agit d'une cloche en bronze datée 1849, visible depuis la cour de récréation. Son intérêt est double : témoin précieux de la fondation de l'école communale par les frères maristes dans le bâtiment qui a précédé le collège actuel, elle rappelle plus largement l'implication des congrégations dans l'enseignement avant sa laïcisation sous la III<sup>e</sup> République.

Signalons au collège de Cajarc, la présence de deux canapés et un fauteuil des années 1970 qui, même s'ils ne rentrent pas dans la catégorie de l'équipement scolaire à proprement parler, font toutefois partie de l'histoire de cet établissement. En effet, la tradition orale veut que cet ensemble mobilier ait été offert au collège par Georges Pompidou. Retrouvés en partie au sous-sol, en mauvais état et incomplets, ils mériteraient pourtant d'être valorisés dans un lieu plus propice à leur conservation, peut-être en lien avec la Maison des arts Claude et Georges Pompidou à Cajarc.

#### 3.2 LE MATERIEL PEDAGOGIQUE

L'essentiel des objets liés à la pédagogie qui ont été recensés dans le cadre de cette étude relèvent de l'enseignement des sciences. La plupart – lorsqu'ils ne sont pas mis au rebut dans des caves ou pièces annexes - sont encore conservés dans les laboratoires même si beaucoup ont perdu leur utilité pédagogique.

	<p>Bureau d'école (Prayssac)</p>		<p>Cloche, 1849 (Montcuq).</p>
	<p>Machine dialectique de Carré (Luzech).</p>		<p>Galvanomètre à cadre mobile ou apériodique de Deprez d'Arsonval (Figeac).</p>
	<p>Moulages de fossiles (Prayssac).</p>		<p>Animaux naturalisés (Gourdon).</p>
	<p>Modèle d'anatomie clastique : cœur (Prayssac).</p>		<p>Modèle d'anatomie clastique : écorché (Figeac).</p>
	<p>Modèles de champignons (Gourdon).</p>		<p>Inclusions de résine (Gourdon).</p>

Sur plus de 400 objets repérés, qui ont fait l'objet d'une identification sommaire et d'une photographie dans une notice collective ouverte pour chaque collège étudié, les objets les plus significatifs ont été sélectionnés et traités dans une notice individuelle. Au nombre de 95 ils couvrent les domaines de la physique, la zoologie, la géologie et la botanique. S'ils sont, dans leur grande majorité, contemporains de la construction des collèges dans les années 1960-1970, certains remontent à la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle, vestiges probables des collections des anciennes écoles primaires supérieures comme à Prayssac, Gourdon et Figeac. Parmi les fabricants ou éditeurs relevés, signalons, pour les plus anciens, les établissements Auzoux, Tramond, Boubée et Deyrolle qui ont largement fourni les établissements scolaires et universitaires en matériel pédagogique tout au long des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Les instruments scientifiques et objets sélectionnés peuvent être catalogués comme suit selon deux grandes catégories : la physique et les sciences naturelles.

### 3.2.1 La physique

Cette catégorie rassemble 31 instruments de physique qui étaient utilisés dans le cadre de l'enseignement des disciplines suivantes :

La **pesanteur** : représentée par 2 instruments dont une centrifugeuse à main des années 1950 (Gourdon), et un aréomètre de Baumé du début du 20<sup>e</sup> siècle (Figeac).

L'**hydrostatique** : 5 instruments dont deux alcoomètres de Gay-Lussac (Figeac et Gourdon) et une balance hydrostatique (Prayssac) du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Les **propriétés des gaz** : 7 instruments dont la majorité se trouve au collège de Gourdon. Parmi les plus anciens citons un manomètre et un manomètre-baromètre de Bourdon ainsi qu'un baromètre anéroïde enregistreur. A signaler également un tube de Mariotte signé Deyrolle, datable des années 1900 (Figeac), ainsi qu'un modèle réduit de machine à vapeur des années 1950-1960 (Cahors).

La **chaleur** : 12 instruments dont un pyromètre à levier (Prayssac), des appareils de Hope (Luzech et Gourdon), un appareil d'Ingenhousz (Gourdon), un thermomètre enregistreur de Richard (Gourdon) ou des maquettes de moteur à essence (Figeac, Gourdon et Vayrac). Le collège de Vayrac conserve un petit alambic de Dujardin-Salleron, datable du 2<sup>e</sup> quart du 20<sup>e</sup> siècle, qui servait notamment à l'alcoométrie des vins, probable rescapé des cours ménagers et agricoles qui ont précédé la création du collège moderne.

La **géodésie** : représentée par une équerre d'arpenteur du début du 20<sup>e</sup> siècle, conservée au collège de Prayssac.

L'**électricité statique** : représentée par 2 instruments dont une machine dialectique de Carré qui devait équiper dans les années 1900 le laboratoire de l'école primaire supérieure de Luzech, et un excitateur universel (instrument de démonstration en électrostatique) de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle repéré à Gourdon.

L'**électricité dynamique** : représentée par deux galvanomètres à cadre mobile de Deprez d'Arsonval (Figeac et Gourdon) datables du 2<sup>e</sup> quart du 20<sup>e</sup> siècle.

Un objet rentre également dans le cadre des expérimentations scientifiques mais concerne plus particulièrement la **chimie** : il s'agit d'un présentoir en bois renfermant des flacons de produits chimiques signé de la maison Neveu et datable de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle (Figeac).

### 3.2.2 Les sciences naturelles

Cette catégorie est représentée majoritairement par des objets liés à la **zoologie**. Sous cette large appellation on trouve notamment tout ce qui est lié à l'étude de l'anatomie humaine : deux exceptionnels écorchés ont été retrouvés aux collèges de Gourdon et Figeac (en mauvais état ils mériteraient une restauration et une juste mise en valeur). Produits par la maison Auzoux au cours de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle, ils sont emblématiques de ces modèles d'anatomie plastique inventés au 19<sup>e</sup> siècle par le docteur Auzoux à partir de moulages en papier mâché polychrome. De cette même fabrique on trouve également au collège de Prayssac les modèles d'un cœur, d'un estomac et d'un rein humains. Plusieurs squelettes humains montés sur potence ont également été repérés, nous retiendrons celui du collège de Latronquière fourni par la maison Pierron dans les années 1950-1960. Un coffret présentant 16 modèles de dents humaines fabriqués en plâtre par la maison Auzoux et vendu par Jeulin dans ces mêmes années est également visible au collège de Souillac.

A côté des objets liés à l'étude du corps humain se trouvent ceux se rapportant à l'anatomie animale. Plusieurs animaux naturalisés peuvent encore être vus aux collèges de Bretenoux, Gourdon, Prayssac et Figeac. Le plus ancien, à Figeac, est certainement un caméléon de la maison Tramond, datable du tout début du 20<sup>e</sup> siècle. Sans doute un peu plus tardif, une tortue et un hérisson de la maison Deyrolle fils sont à mentionner à Gourdon ainsi qu'une pie et un faucon fournis par N. Boubée à Prayssac. Une dizaine d'inclusions de résine ont également été recensées aux collèges de Gourdon, Bretenoux et Castelnau-Montriat : elles concernent des dissections animales, en partie montées par Roger Plançon et produites par l'entreprise parisienne Bioplastique dans les années 1960-1970. On compte également plusieurs squelettes montés sur armature métallique et fixés sur un socle en bois, fournis au milieu du 20<sup>e</sup> siècle par les établissements Pierron (un lapin, un chat et une poule à Bretenoux) ou N. Boubée et compagnie (un lapin à Figeac) ou encore Deyrolle fils (un crâne de lapin à Gourdon).

D'autres espèces, comme les insectes, ont pu également être étudiées à travers des compositions réalisées dans des boîtes d'entomologie dont plusieurs, des années 1950, sont visibles à Prayssac.

Concernant la **géologie**, une importante collection de minéralogie et de coquillages, fournie par la maison N. Boubée et compagnie au cours des années 1940-1950, est conservée au collège de Prayssac. L'enseignement de la **paléontologie** était illustré par des moulages de fossiles dont plusieurs exemples – fournis dans les années 1950-1960 par les maisons Auzoux et Deyrolle - sont visibles à Bretenoux, Prayssac et Figeac. A noter, à Souillac, outre un moulage d'empreinte d'Ichtyosaure, deux autres moulages plutôt destinés à l'enseignement de l'histoire puisqu'ils représentent l'un, un mammoth gravé sur ivoire et l'autre, une hache de l'âge du Bronze.

La **botanique** est uniquement représentée par des modèles en plastique polychrome de champignons (Latronquière et Gourdon) édités par la maison Deyrolle dans les années 1950-1960.

### 3.3 BILAN ET PERSPECTIVE

A première vue, les objets scientifiques étudiés au cours de cette mission semblent sans commune mesure avec l'importance - numérique et qualitative - des collections du collège Gambetta qui abrite plus de mille instruments et objets acquis entre la fin du 18<sup>e</sup> siècle et les années 1970 et dont les plus représentatifs (89) sont protégés au titre des monuments historiques depuis 2011. Certaines pièces sortent pourtant du lot et viennent avantageusement compléter son corpus, le tout formant un témoignage précieux de l'évolution de l'enseignement et de la variété des domaines étudiés.

Cette étude a également montré la grande précarité dans laquelle se trouvent aujourd'hui ces objets qui, pour bien d'entre eux, sont des rescapés de collections scientifiques beaucoup plus étoffées (on pense notamment aux collections des anciennes écoles primaires supérieures et des cours complémentaires) et qui ont subi au cours des trente dernières années une vaste épuration. Par défaut d'utilité pédagogique, la quasi-totalité des objets recensés sont mis au rebut et ne sont actuellement pas à l'abri d'une disparition totale (comme à Figeac par exemple où ce qu'il reste des laboratoires a été remisé dans l'ancien internat). Aussi est-il utile de rappeler encore aux gestionnaires de ce patrimoine qu'une attention particulière doit être portée à la bonne conservation de ces objets qui participent pleinement de l'histoire propre à chaque établissement.



*Vue d'une salle de sciences du collège de Gourdon en 2019.*

## 4 LE 1% ARTISTIQUE

L'enquête menée sur le terrain a permis de localiser 10 œuvres, dont 8 sont encore en place et visibles dans les établissements étudiés, et 2 sont déposées et partiellement détruites. Les recherches en archives (archives nationales, départementales et communales) ont par ailleurs permis l'identification et la documentation de 3 œuvres détruites ainsi que de 5 projets non aboutis. Pour chacune de ces 19 créations ou projets, un dossier d'œuvre à caractère monographique a été constitué à partir des données collectées sur le terrain et lors des recherches documentaires : il est composé d'un historique et d'un descriptif illustrés de vues contemporaines et d'éventuelles reproductions de documents.

**19 décorations au titre du 1% recensées, dont :**

- 8 œuvres en place dans 7 collèges
- 3 œuvres détruites
- 2 œuvres déposées et partiellement détruites
- 5 projets non réalisés

### 4.1 NATURE DU DISPOSITIF

Promulguée en 1951 par le ministère de la culture, « l'Obligation de décoration des constructions publiques » ou 1% est un dispositif qui consiste à consacrer, à l'occasion de la construction, de la réhabilitation ou de l'extension d'un bâtiment public, un financement représentant un pour cent du coût des travaux à la commande ou à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art, spécialement conçues par des artistes vivants, afin d'être intégrées au bâtiment considéré ou à ses abords. Ce dispositif permet ainsi à des artistes de tendances diverses de créer des œuvres pour un lieu de vie quotidien, de collaborer avec des architectes, mais surtout d'éveiller et de sensibiliser le public à l'art contemporain en dehors des institutions spécialisées. Ces œuvres, signées d'artistes confirmés ou émergents, constituent une collection à ciel ouvert remarquable (depuis 1951 ce dispositif a donné lieu à plus de 12 300 projets sollicitant plus de 4000 artistes sur le territoire national). Réservé dans un premier temps aux constructions scolaires, ce dispositif est étendu en 1980 aux autres ministères puis avec la décentralisation aux collectivités territoriales.

### 4.2 LE 1% ARTISTIQUE DANS LES COLLEGES DU LOT

Un premier constat s'impose : la mise en place du 1% dans le Lot a été longue à venir, les cinq établissements antérieurs aux années 1950, dont la plupart ont pourtant connu d'importants travaux de réhabilitation et extension dans les années 1950-1960, en sont totalement dépourvus. De plus, dans les quatre collèges construits ex-nihilo dans les années 1950, aucune décoration au titre du 1% n'a été installée. Le premier projet que l'on peut documenter est celui de panneaux peints pour le collège de Gramat par la peintre Edmée Larnaudie en 1965, finalement classé sans suite. Il inaugure une première période d'installation du 1%, celle où la commande est réalisée par les services de l'Etat, qui se poursuit pendant près de 20 ans jusqu'en 1984, date de la création de la tapisserie conçue par Gleb pour le collège de Saint-Céré. La deuxième période, depuis les lois de décentralisation, n'est finalement marquée que par la commande en 2016 du 1% du nouveau collège de Luzech, à ce jour seul et unique collège construit à l'initiative du Département.



#### 4.2.1 Des artistes et des œuvres

Les auteurs recensés sont principalement des artistes implantés localement. Certains sont, à proprement parler, originaires du Lot, comme le maître-verrier Daniel Dalet (1965-1984) qui crée pour le collège de Cajarc ou encore Jean-Luc Laborie et Alain Perrier, les concepteurs du Coq du collège de Saint-Céré. Quant au peintre Edmée Larnaudie (1911-2002) et au sculpteur figuratif André Lavaysse (1906-1991), ce critère n'aura pourtant pas suffi à faire aboutir leurs projets pour les collèges de Gramat et Gourdon face aux exigences de la commission nationale.

D'autres sont venus s'installer dans le Lot, à l'image du peintre et sculpteur Marc-Antoine Bissières dit Louttre.B (1926-2012), le plus célèbre d'entre eux - non seulement au niveau local mais également au niveau national -, mais aussi comme les peintres Pierre Delclaux (1933-1993) et Alex Fischman (1928-2003).

Quant à l'artiste retenu pour le collège de Latronquière, Claude Baillon, il est installé à Millau en tant que sculpteur et maître-verrier, donc dans un périmètre plus régional.




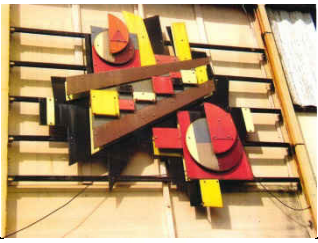








Certaines œuvres sont signées d'artistes de notoriété nationale. Toutefois, le choix de Jean Cortot (1925-2018) pour le collège de Figeac n'est pas fortuit : son attachement au Lot est sans doute lié à la résidence secondaire qu'il possède à Sarrazac. Quant au choix de Thomas Gleb (1912-1991) pour le collège de Saint-Céré, il est plutôt à mettre sur le compte d'une collaboration fructueuse avec l'architecte Taillibert pour qui il avait conçu précédemment trois autres 1% qui avaient uni l'artiste et le maître d'œuvre sur le site du Lycée de Jolimont et à la Faculté de Pharmacie de Toulouse.

Les architectes ont d'ailleurs un rôle prépondérant dans le dispositif du 1% puisqu'ils sont chargés, au moins jusqu'à la décentralisation, de la conception des programmes de décoration et de la désignation des artistes. Ceci pourrait également expliquer le choix du peintre et sculpteur Auguste Harzic (1902-1988) pour le collège de Bretenoux conçu par l'architecte parisien Lagneau ainsi que de la céramiste Nathalie Pol (1905-1993) pour le collège de Lacapelle-Marival conçu par un autre architecte parisien, Mirabaud.

Leurs sources d'inspiration sont bien souvent difficiles à cerner. Souvent le titre de l'œuvre est inconnu, et peut-être n'en-a-t-elle jamais reçu. Les thèmes retrouvés dans les dossiers de décoration à destination de la commission nationale sont souvent peu loquaces et surtout sans aucun lien direct avec le lieu pour lequel ils sont créés : en fait les artistes semblent davantage habités par leurs propres sources d'inspiration que par le souci de répondre aux désirs des commanditaires.

Parmi les thèmes abordés on peut identifier : la figuration d'éléments naturels (le jour et la nuit, à Gramat ; les oiseaux, à Lacapelle-Marival ; les chevaux, à Salviac ; un poisson et un jeune enfant, à Gourdon ; les oiseaux, les fleurs et les fonds marins, à Latronquière) ; l'expression de sentiment (*l'Espoir et la joie de vivre*, à Souillac) ; des allégories (la musique, à Martel ; la connaissance, à Bretenoux) ; la combinaison de formes géométriques (Figeac) ou abstraites (Latronquière). Certains titres apparaissent bien mystérieux en regard de l'œuvre créée tels *Ariane en fête* de Gleb, ou *Pagan poetry* de Benoît Broisat.

Quelques projets sortent néanmoins du lot, portés par des artistes locaux réellement « habités » par leur territoire. Ainsi en est-il des aménagements paysagers réalisés à la cité scolaire de Cahors par Louttre.B qui non seulement évoquent les collines environnantes à travers les formes vallonnées du jardin, mais également intègrent des éléments du patrimoine, telles les lauzes évoquant un cheminement, ou encore un mur, à l'instar des gariottes de la campagne quercynoise. Pareillement, la technique adoptée par Louttre.B à la cité scolaire de Gourdon, qui a consisté en animation de murs par intégration d'éléments de béton dans des maçonneries de pierre, a pu rappeler « l'aspect des maisons des vieux quartiers de Gourdon » selon les propres mots de l'architecte. Ce lien fort avec le territoire est également perceptible à Saint-Céré où Jean-Luc Laborie s'est directement inspiré du motif du coq que Jean Lurçat utilise fréquemment dans ses œuvres, d'autant plus que le château-atelier de l'artiste est visible depuis le collège.

	<p>sculpture : <i>l'Essor du Quercy</i> 1966 <b>Louttre.B</b></p> <p>Cajarc</p>		<p>revêtement mural 1966 <b>Louttre.B</b></p> <p>Gourdon</p>
	<p>Carrelage mural : <i>l'Oiseau bleu</i> 1967 <b>Nathalie Pol</b></p> <p>Lacapelle-Marival</p>		<p>Carrelage mural 1969 <b>œuvre détruite</b> <b>Nathalie Pol</b></p> <p>Salviac</p>
	<p>sculpture : <i>Les degrés de la connaissance</i> 1971 <b>œuvre démontée</b> <b>Auguste Harzic</b></p> <p>Bretenoux</p>		<p>sculptures dans un jardin de pierres 1972 <b>Louttre.B</b></p> <p>Cahors</p>
	<p>cadran solaire 1974 <b>œuvre détruite</b> <b>Daniel Dalet</b></p> <p>Cajarc</p>		<p>sculpture : <i>Allégorie de la musique</i> 1974 anonyme</p> <p>Martel</p>
	<p>revêtement mural 1975 <b>œuvre détruite</b> <b>Jean Cortot</b></p> <p>Figeac</p>		<p>2 bas-reliefs 1975 <b>œuvre démontée</b> <b>Claude Baillon</b></p> <p>Latronquière</p>
	<p>sculpture : <i>le Coq</i> 1979 <b>Laborie &amp; Perrier</b></p> <p>Saint-Céré</p>		<p>tapisserie : <i>Ariane en fête</i> 1984 <b>Thomas Gleb</b></p> <p>Saint-Céré</p>
	<p>installation : <i>Pagan poetry</i> 2016 <b>Benoît Broisat</b></p> <p>Luzech</p>		

## - Les sculptures

Parmi les 19 projets recensés, 11 concernent des sculptures installées à l'extérieur des bâtiments. Ces commandes font notamment la part belle à un sculpteur ayant un lien fort avec le territoire, Louttre.B, qui intervient d'abord au collège de Cajarc en 1966 avec son *Essor du Quercy*, une sculpture en béton réalisée *in situ* en taille directe après décoffrage, selon la technique développée par cet artiste. Ses deux autres réalisations prennent place dans les cités scolaires de Gourdon et Cahors, les deux plus grands ensembles scolaires construits dans les années 1960-1970 dans le Lot, d'où la monumentalité des œuvres installées. En 1967 il compose une véritable façade sculptée sur le bâtiment principal du collège de Gourdon, en intégrant aux panneaux de remplissages industrialisés des matériaux géologiques locaux ainsi que des éléments en béton taillé, technique qu'il utilise également pour réaliser le mur de clôture de l'entrée. En 1972, à Cahors, il choisit d'intégrer cinq sculptures en béton dans un *jardin de pierres* formant un aménagement paysager, malheureusement peu lisible aujourd'hui. Ainsi, en raison notamment de son caractère monumental et de son intégration particulièrement réussie à l'architecture des lieux, l'œuvre de Louttre.B se trouve être encore aujourd'hui la plus significative de l'ensemble des œuvres du 1% recensées dans les collèges.

A côté du béton et de la pierre, le métal est le matériau choisi pour quatre sculptures. Au collège de Bretenoux, la décoration d'Auguste Harzic évoque « les degrés de la connaissance et les harmonies de la couleur » à travers une composition constructiviste de plaques de métal émaillé de formes et de couleurs variées installée en 1971. L'internat du collège de Martel est décoré en 1974 d'une *Allégorie de la musique*, un haut-relief en cuivre martelé dont l'auteur reste encore anonyme malgré les recherches documentaires récentes. Quant au *Coq* du collège de Saint-Céré, conçu par Jean-Luc Laborie, il a été réalisé en acier Corten par le ferronnier Alain Perrier en 1979. C'est presque logiquement que l'utilisation de l'inox vient marquer la dernière création en date à Luzech où Benoît Broisat conçoit dans ce métal une sphère géodésique associée à une urne renfermant des reproductions miniatures en étain de la sphère.

Une sculpture se démarque tout particulièrement par la nature composite de ses matériaux. Il s'agit de deux grands bas-reliefs, mêlant bois et aluminium dans une composition abstraite de Claude Baillon, installés en 1975 dans le réfectoire du collège de Latronquière.

Si pour la majorité des sculptures on est principalement dans l'idée de la décoration, certaines recherchent aussi un usage au sein du collège : André Lavaysse conçoit ainsi en 1967 une fontaine en pierre pour la cité scolaire de Gourdon, *Jeux d'eau*, dont l'académisme n'emportera pas l'adhésion de la commission nationale ; en 1974, Daniel Dalet réalise un cadran solaire, composition mêlant pierres du pays, béton, marbre et morceaux de verre, qu'il installe près du nouvel internat du collège de Cajarc ; enfin, Thomas Gleb étudie en 1983 l'aménagement du patio de l'externat du collège de Saint-Céré qu'il conçoit comme un espace de rencontre avec un dallage polychrome et des emmarchements formant gradins, projet rejeté par la commission considérant que sa conception relevait plutôt de travaux de finitions architecturales.

## - Les peintures

Sur les six peintures répertoriées, la plupart sont des décors portés. Ainsi en est-il des deux panneaux peints sur isorel que la peintre Edmée Larnaudie propose d'installer dans chacune des deux cages d'escalier de l'externat du collège de Gramat en 1965 sur le thème du jour et de la nuit, projet finalement classé sans suite. Le projet d'Alain Dupuis n'a pas plus de chance : envisageant en 1973 une « fresque d'environ 15m<sup>2</sup> peinte directement sur le mur sud du réfectoire » du collège de Lacapelle-Marival, le dossier, déposé hors délais devant la commission, est rejeté et les crédits annulés. Trois autres décorations utilisent la technique de la peinture à l'émail : deux sont réalisées par Nathalie Pol sur des carreaux de faïence, l'une en 1967 pour le

hall d'entrée du collège de Lacapelle-Marival, sur le thème de *L'oiseau bleu*, l'autre en 1969 pour le réfectoire du collège de Salviac et figurant des chevaux. En 1968, c'est une autre technique que propose Alex Fischman pour le collège de Souillac : il s'agit de « panneaux de lave de Volvic décorée aux émaux » pour orner le hall d'entrée. La maquette ayant été jugée trop naïve par la commission nationale, le projet est abandonné.

#### - Les tapisseries

Peu d'œuvres ont été finalement conçues comme des objets mobiliers. C'est notamment le cas – unique – de la tapisserie intitulée *Ariane en fête*, créée en 1984 par Thomas Gleb pour le collège de Saint-Céré et tissée à Aubusson. Le collège de Latronquière devait lui aussi recevoir des tapisseries. Auteur, en 1956, du fameux chemin de croix évoquant la rafle du 11 mai 1944 opérée par la division SS Das Reich à Latronquière, c'est tout naturellement que Pierre Delclaux, ancien élève de Lurçat, est pressenti pour réaliser les cartons de trois tapisseries pour le collège sur le thème des oiseaux, du monde des fleurs et des fonds marins. Suite à l'envoi de maquettes jugées trop faibles puis à la mauvaise santé de l'artiste, le projet est abandonné en 1973.

### 4.3 BILAN ET PERSPECTIVE

Le 1% culturel est une démarche ambitieuse qui, depuis sa création, entend sensibiliser un public large « à l'art de notre temps » en l'intégrant dans les lieux de vie et de travail. On peut toutefois regretter le déficit d'intérêt pour le devenir des œuvres après leur mise en place, leur entretien et leur conservation dans la durée. Or ces œuvres, dans le contexte des collèges, sont particulièrement exposées : aux intempéries quand elles sont en extérieur, aux usages et à la fréquentation du public scolaire, à l'absence de suivi et de moyens financiers pour leur conservation et leur mise en valeur, aux évolutions effectuées sur les bâtiments qu'elles décorent et dont elles sont tout particulièrement dépendantes. Avec le temps la mémoire de ces œuvres a souvent été perdue et bien rares sont les gestionnaires et personnels chargés de la maintenance capables de les identifier. D'ailleurs, celles-ci ne bénéficient d'aucune signalétique (à part l'installation de Louttre.B à Cahors). La méconnaissance de ces œuvres, de leur statut, de leur sens ainsi que l'absence de soin à leur égard expliquent en grande partie leur dégradation et leur disparition.

Ainsi, le *jardin de pierres* de Louttre.B a-t-il été dénaturé suite à la construction en 2005 du foyer des élèves qui a supprimé la perspective sur le paysage alentour depuis la cour intérieure : « Education à l'art et l'espace ou satisfaction d'un coin règlementé ? », s'indignera un ancien professeur qui a milité pour sa sauvegarde. Ce sont probablement des travaux de modernisation de la demi-pension qui sont à l'origine de la disparition du carrelage mural de Nathalie Pol au collège de Salviac, ou encore de la dépose des deux œuvres de Claude Baillon au collège de Latronquière dont la redécouverte récente et inopinée chez un particulier permet d'espérer leur restauration et leur remise en place. Pareillement, ce sont encore des travaux en 2003 qui signent la perte définitive du décor de Cortot pour le préau du collège de Figeac, pourtant l'œuvre ne passait pas inaperçue avec ses plus de 22 m de long sur 3 m de hauteur... Quant au cadran solaire de Dalet, ni ses dimensions – réduites -, ni un mauvais choix initial d'implantation, n'auront favorisé sa conservation. C'est encore à la méconnaissance que l'on doit le démontage de la sculpture de Harzic sur la façade du collège de Bretenoux dans les années 2010.

L'inventaire de ces 1% artistique est à ce stade un premier pas vers la connaissance et la sauvegarde de ce corpus qui mérite attention et valorisation de la part de la collectivité qui en a la charge et qui peut aussi devenir un outil vivant de diffusion et de connaissance de l'art contemporain auprès du jeune public.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

### **Sur l'histoire et l'architecture des collèges :**

Baratault, Anne-Claire, *A l'école du patrimoine, l'architecture scolaire : L'exemple de la Seine-Saint-Denis*, CRDP Créteil, 2006.

Conseil Architecture Urbanisme et Environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92), *Architecture des collèges : histoire, chantier, exemples*, CAUE 92, 2009.

Paty, Agnès, Katz, Cécile (2016). *Les collèges de Seine-Saint-Denis* [En ligne]. Disponible sur : <https://patrimoine.seinesaintdenis.fr/Les-colleges-de-Seine-Saint-Denis>.

### **Sur le mobilier scolaire et le 1% artistique :**

Bru, Nicolas (dir.), *Regards sur le patrimoine mobilier de l'enseignement scolaire et universitaire* : [actes du colloque de l'Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, Cahors, 29 septembre-1er octobre 2016], Arles : Errance : Actes Sud, 2017.

Gires, Francis (dir.), *Encyclopédie des instruments de l'enseignement de la physique du XVIIIème au milieu du XXème siècle*, Niort : ASEISTE, 2016.

Gires, Francis (dir.), *L'empire de la physique : cabinet de physique du lycée Guez de Balzac d'Angoulême*, Niort : ASEISTE, 2006.

Gires, Francis (dir.), *L'empire des sciences... naturelles : cabinets d'histoire naturelle des lycées impériaux de Périgueux et d'Angoulême*, Niort : ASEISTE, 2013.

*Un art d'État ? : commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965* : [exposition, Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, 30 mars-13 juillet 2017], Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017.

## SOURCES

Concernant les œuvres du 1% artistique, les recherches menées aux **Archives nationales** ont permis la consultation des dossiers de commande versés par le ministère de la Culture. Classés par ordre chronologique, puis par ordre alphabétique de commune et d'établissement, ils contiennent les projets des artistes, généralement constitués de plans indiquant l'emplacement de la décoration prévue, d'une note descriptive précisant sa nature, ses matériaux, ses dimensions et son sujet, d'une maquette ou d'un cliché de celle-ci, du *curriculum vitae* de l'artiste, de quelques photographies d'œuvres déjà réalisées. Figurent également dans ces dossiers les avis des autorités concernés, les procès-verbaux de séance de la commission nationale et les arrêtés d'agrément des artistes.

Issus du même producteur, des dossiers d'artistes ont pu également être consultés. Complétant les dossiers de commande, ce fonds n'est pas exhaustif mais certains dossiers peuvent contenir la liste des projets proposés au titre du 1%, des *curriculum vitae*, des photographies des maquettes proposées et/ou des œuvres réalisées, des articles de presse ou encore des catalogues d'exposition.

Certains dossiers de commande ont pu être retrouvés aux **Archives départementales du Lot**, comme en série J (54J1 : fonds de l'architecte Cuquel) et en série W, dans les versements de la Préfecture ou du Conseil général. C'est d'ailleurs dans cette série qu'une partie des informations sur l'histoire des collèges a été retrouvée. Elle a pu être complétée par les dossiers relatifs aux constructions et aux travaux des collèges encore conservés par le **service des Bâtiments du Département** (cité Bessière).



Département du Lot  
Avenue de l'Europe – Regourd  
BP 291 – 46005 Cahors cedex 9  
Tél. : 05 65 53 40 00  
Fax : 05 65 53 41 09  
Courriel : [departement@lot.fr](mailto:departement@lot.fr)  
[www.lot.fr](http://www.lot.fr)